

AFFAIRE N° 13

ACQUISITION DE MOBILIER SCOLAIRE

APPROBATION DU PROGRAMME DE 1989/1990

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du renouvellement annuel du mobilier des écoles, je vous demande, sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires au B.P. 1990 (environ 3 000 000 F) :

- d'approuver le programme défini pour 1989/1990 ;
- de m'autoriser :
  - \* à lancer un appel d'offres ;
  - \* à passer un marché avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ;
  - \* en cas de résultats infructueux, à traiter par marché négocié.

Jules RAUX donne lecture de l'avis des Commissions.

Commissions ECOLES, TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, et FINANCES

Avis favorable.

---

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE.

---

Fait à Saint-Denis,  
Le 23 DEC. 1989

Le Secrétariat Général Adjoint  
François NEYRA

